



CODE de traitement	Traitement	Description
DMEL	Déblaiement avec tracteur à lame tranchante	Coupe et mise en andains de la broussaille en une seule opération. Cette opération s'effectue sur un sol gelé, là où la couverture de broussailles d'une hauteur d'un mètre et plus est supérieure à 50 % de recouvrement.
DMED	Déchiquettage	Élimination et mise en pièces de la broussaille et de la matière ligneuse non commercialement utilisable en une seule opération. Cette opération s'effectue là où la couverture de broussailles d'une hauteur d'un mètre et plus est supérieure à 50 % de recouvrement.
SCA	Scarifiage	Traitement sylvicole qui consiste à perturber la couche d'humus supérieure à trois centimètres et la basse végétation concurrente afin d'exposer et d'ameublir le sol minéral, et de le mélanger à la matière organique.
ROTO	Rotoculteur	Passage d'un rotoculteur entre les rangs de peupliers hybrides (PEH) le printemps suivant le labour, afin d'ameublir, d'assécher et d'aérer le sol pour le reboisement.
GRAVIERE	Gravière	Coupe totale du secteur pour l'implantation d'une gravière pour la construction de chemin forestier.
PLR	Plantation résineuse	Traitement de régénération artificielle qui consiste à placer des semis en terre d'essence résineuses, suivant un espacement régulier, pour créer un peuplement.
REP	Reprise de plantation	Reprise complète du reboisement là où la plantation précédente n'a pas atteint une densité de plantation supérieure à 40% de stocking.
RRR	Regarni de plantation	Traitement de régénération artificielle qui consiste à planter des arbres d'essences commerciales pour combler les vides sur une superficie où la régénération, naturelle ou artificielle, n'a pas permis d'atteindre une densité adéquate. Le regarni s'effectue dans un peuplement naturel ou une plantation composée d'arbres de dimensions semblables aux plants afin d'atteindre le plein boisement de la superficie.
PEH	Peupliers hybrides	Traitement de régénération artificielle qui consiste à placer des semis en terre de PEH, suivant un espacement régulier, pour créer un peuplement.
DPM	Dégagement de plantation mécanique	Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à éliminer la végétation concurrente afin de libérer la régénération en essences désirées ou de créer un environnement propice à l'établissement de la régénération
EPC	Éclaircie pré-commerciale	Traitement sylvicole d'éducation qui consiste à couper des arbres de dimensions non marchandes pour diminuer l'intensité de la concurrence exercée sur des tiges d'avenir et améliorer leur croissance. L'EPC vise principalement à diminuer la concurrence entre les arbres d'essences désirées.
ECR	Éclaircie commerciale	Traitement sylvicole d'éducation qui vise à récolter une partie des arbres marchands d'une plantation ou d'un peuplement naturel au stade de prématurité de structure régulière afin d'en répartir le potentiel de production sur un nombre limité d'arbres bien distribués.

CPI_RL-2I_ENS	Coupe progressive irrégulière à régénération lente en 2 interventions phase d'ensemencement	La CPI à régénération lente est composée d'une coupes d'ensemencement suivie d'une coupe finale. Le traitement vise à établir ou favoriser une régénération naturelle en résineux dans des peuplements non régénérés ou partiellement régénérés.
CPRS_U-SLEG	Coupe avec protection de la régénération et des sols uniforme sans legs biologiques	Récolte de l'ensembles des tiges d'essences commerciales et de dimension commerciale (≥ 9 cm de diamètre à hauteur de poitrine) sans maintien de rétention dans le secteur d'intervention.
CPRS_U-BOUQ	Coupe avec protection de la régénération et des sols uniforme avec legs biologiques par bouquets	Récolte de l'ensembles des tiges d'essences commerciales et de dimension commerciale (≥ 9 cm de diamètre à hauteur de poitrine) AVEC maintien de bouquets de rétention (0.1 à 0.7 ha en taille) totalisant 5% de la superficie du secteur d'intervention réparti uniformément.
CPRS_U-ILOT	Coupe avec protection de la régénération et des sols uniforme avec legs biologiques par îlots	Récolte de l'ensembles des tiges d'essences commerciales et de dimension commerciale (≥ 9 cm de diamètre à hauteur de poitrine DHP) AVEC maintien d'îlots de rétention (1 à 5 ha en taille) totalisant 10% de la superficie du secteur d'intervention réparti uniformément.
CPRS_U-TIGE	Coupe avec protection de la régénération et des sols uniforme avec legs biologiques par tiges individuelles	Récolte de l'ensembles des tiges d'essences commerciales et de dimension commerciale (≥ 9 cm de diamètre à hauteur de poitrine) AVEC maintien de tiges individuelles (≥ 30 tiges/ha de ≥ 24 cm au DHP) totalisant 5% de la superficie du secteur d'intervention réparti uniformément.

2024-03-12